



**COMITÉ DE LA
HAUTE-VIENNE**

PROCES VERBAL

REUNION COMITE DIRECTEUR

DU 10 SEPTEMBRE 2018

COMITE DIRECTEUR 2017 - 2020									
Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.	Nom	Prénom	Prés.	Exc.	Abs.
AJUSTE	Didier	X			MARSAC	Claude	X		
DEVAINE	Christian	X			PASTUREAU	Jean Claude		X	
DUBREUIL	Jean-Luc	X			PRADEAU	Eric	X		
DUPRE Monique		X			PREMAUD	René	X		
GENTY	Michel	X			RICOU	Didier	X		
GERBAUD	Dominique	x			RIVIER	Nadège	X		
JUHEL	Jean-Marie	X			VALLAT	Patricia		X	
LAVERGNE	Marie Françoise	X							

Ordre du Jour :

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 11/06//2018,
- Point sur la reprise du championnat des clubs
- Compte rendu des Championnats de France,
- Point sur la Coupe de France 2018/2019,
- Préparation des prochaines AG CD 87 et réunion des Présidents
- Nouveau contrat CDD au poste de secrétaire et employée de ménage pour octobre 2018
- Préparation du calendrier prévisionnel 2019
- Questions et informations diverses :
 - ✓ Reprise école de pétanque,
 - ✓ Commande fanions clubs
 - ✓ Championnat de France mixte 2019,

Début de la Réunion à 19 heures 15

Christian DEVAINE, le Président, a ouvert la séance.

La secrétaire Patricia VALLAT étant excusée, Eric PRADEAU est désigné secrétaire de séance

1°) Approbation compte-rendu du 11 juin 2018 :

Aucun membre du Comité n'ayant fait de remarque particulière, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

Point sur les licences 2018 :

A ce jour, **2839** licences sont enregistrées (5 de moins qu'en 2017 à la même date). Elles se décomposent comme suit :

- **2326 Hommes, dont 127 jeunes**
- **513 femmes dont 44 jeunes.**

Ce qui fait un total de 171 jeunes.

Compte-rendu financier au 10/09/2018

Recettes (Postes ayant évolué depuis la dernière réunion)

- Inscriptions championnats Ligue	6 877.50 €
- Inscriptions championnats départementaux	10 422.00 €
- Engagements Coupe de France	400.00 €
- Boulodrome	5 100.50 €
- CDC amendes	120.00 €
- CRC revenus	1 320.00 €
- Caisse jeunes (défaut licences)	360.00 €
- Rétrocession Lyonnaise	400.00 €
- Part femme de ménage lyonnaise	948.18 €
- Sportive	97 839.10 €
TOTAL :	128 201.70 €

Dépenses (Postes ayant évolué depuis la dernière réunion)

- Championnats Qualificatifs Département	5 528.69 €
- Arbitrage réunion et tenues	1 079.92 €
- Boulodrome	1 600.29 €
- Championnats de France	17 700.31 €
- Championnat Régional Jeunes	4 629.29 €
- Frais généraux (Timbres, Fournitures de bureau, Tél. Internet...)	5 501.64 €
- CRC pendule divers timbres	387.80 €
- Internet	153.00 €
- Rétrocession Lyonnaise	400.00 €
- Educateurs	743.70 €
- Emploi Service	16 393.00 €
- Nouvelle Aquitaine	5 062.10 €
- Organisation CD 87	238.25 €
- Sportive	21 035.50 €
TOTAL :	88 117.25 €

Soit un excédent de **40 084.45 €**.

2*) Point sur la reprise des championnats des clubs:

Comme tous les ans à la reprise automnale, il y a des problèmes en CDC, les clubs ont des difficultés pour composer leurs équipes et nous déplorons déjà quelques forfaits. Afin de limiter ces problèmes, le CD envisage d'augmenter l'amende pour forfait.

Le Comité a été destinataire d'un courrier de la responsable d'une équipe de Linards indiquant que son équipe avait reçu 2 équipes d'un même club à une semaine d'intervalle et a constaté qu'un joueur avait participé aux deux rencontres mais sous deux identités différentes. Après recherches il s'avère que ce joueur avait déjà participé à 4 rencontres avec une autre équipe.

La commission du CDC se réunira le lundi 17 septembre en présence des présidents et des responsables de leurs équipes concernées afin d'éclaircir les faits et prendra les sanctions adéquates.

3*) Compte rendu des championnats de France :

Triplette Provençal à Pierrefeu du Var :

Monique Dupré accompagnait C. Couchet, G. Pailler et L. Praget (But Rilhacois) qui ne sont pas sortis de poule (2 défaites).

Triplette Promotion à Ste Foy la Grande :

René Prémaud accompagnait D. Viacroze, J. R. Defarcy et T. Mallepeyre (Arfeuille) qui ont réalisé un beau parcours. Ils sont sortis de poule en 2 parties et ne se sont inclinés qu'en 1/8^{ème} de finale.

Eric Pradeau accompagnait au titre de la ligue, A. Jolly, S. Guillout et F. Chabaud (Jourgnac) qui ne sont pas sortis de poule (2 défaites).

Triplette Féminin à Figeac :

Didier Ajuste accompagnait S. Deguy, N. Peronnet et F. Sarrasin (Isle) qui ne sont pas sorties de poule (2 défaites).

Doublette Féminin et Tête à Tête Masculin à Fréjus :

Didier Ricou accompagnait H Blaisel et C. Richefort (Bellac) qui ne sont pas sorties de poule (2 défaites).

Jean Marie Juhel accompagnait A. Duchez (Isle) qui est sorti de poule en 3 parties et qui s'est incliné en sortie de poule très perturbé par la chaleur.

Doublette mixte à St Pierre les Elbeufs :

Christian Devaine accompagnait M. L. Vigne et P. Barret (Aixe sur Vienne) qui ne sont pas sortis de poule (2 défaites).

Doublette Provençal à Montauban :

René Prémaud accompagnait C. Couchet et L. Prajet (But Rilhacois) qui ne sont pas sortis de poule (2 défaites). Un problème de couchage survenu la veille n'a pas facilité la mise en condition.

Triplette Jeunes à Caen :

Michel Genty accompagnait 1 équipe composée de 2 joueurs de Bellac et 1 d'Arfeuille qui, un peu stressés par l'enjeu, ont terminé 5^{ème} sur 6 de leur groupe.

L'équipe minime, coachée par J. Christophe Carpe, a terminé 3^{ème} de son groupe et s'est inclinée en 16^{ème} de finale de la Coupe de l'Avenir.

L'équipe junior, après un beau parcours a perdu en 16^{ème} de finale.

Les autres accompagnateurs étaient Paul Libreau, Yannis Basset, Nicolas Fontan. Leurs équipes se sont inclinées.

Claude Marsac avait été désigné délégué du Limousin sur ce championnat.

Fontaine le Comte :

Cette compétition (qui remplace les inter-ligues) regroupait les jeunes de la Nouvelle Aquitaine, non qualifiés aux championnats de France. La Commission Territoriale du Limousin présentait 2 équipes par catégorie et par département, plus 1 de la Haute-Vienne en juniors qui avait été repêchée.

Seule, une équipe cadet de Corrèze s'est qualifiée pour le Championnat de France à Caen.

Triplette Sénior à Strasbourg :

Jean Marie Juhel accompagnait F. Goursaud, A. Boissou et Y. Juglas (Les Feuillardiers) qui ne sont pas sortis de poule (2 défaites).

Au titre du Comité, Patricia Vallat accompagnait B. Vigne, D. Peronnet et J.N. Negremont (Isle) qui ne sont pas sortis de poule (2 défaites).

Au titre de la ligue, Didier Ricou accompagnait A. Martin, S. Savary et D. Sarasin (Isle) qui ont réalisé un beau parcours. Ils sont sortis facilement de poule (2 victoires), ont gagné facilement le 1/64^{ème} de finale et se sont inclinés en 1/32^{ème} après 3 heures d'attente (12/13).

Doublette Masculin et Tête à Tête Féminin à Quillan :

Nadège Rivier accompagnait L.Javelaud (Couzeix) qui, après un malaise la veille et une nuit blanche a quand même défendu les couleurs du CD, elle n'est pas sortie de poule (2 défaites).

Dominique Gerbaud accompagnait R.Denis et A.Morlon (St Léonard) qui ne sont pas sortis de poule (2 défaites).

Au titre de la Ligue, Eric Pradeau accompagnait A.Martin et J.P. Gimenez (Isle) qui ne sont pas sortis de poule (perdu en barrage).

Le bilan sportif de ces championnats est décevant et bien en dessous de celui de l'année 2017 même si, pour un bon nombre, le stress lié à une première participation peut en être la cause.

Le Comité s'est vu contraint de régler des notes d'hébergement pour une joueuse qui est partie le samedi soir, mais dont la chambre a été facturée ainsi que pour un accompagnateur. Le remboursement de ces frais sera exigé par le Comité.

Le prestataire qui assurait la location des véhicules (Ford Rent) a arrêté la prestation au mois de Juin malgré la signature de contrats, ce qui a mis le Comité dans l'embarras. Pour les championnats 2019, la recherche d'un nouveau prestataire se fera dès décembre 2018.

4*) Point sur la coupe de France :

Les 6 clubs qualifiés pour le 1^{er} tour de zone sont :

Isle, Aix sur Vienne, la Brégère, Saint Yrieix, Boule Arédienne, Joliot-Curie, Panazol.

5*) Préparation des prochaines AG CD 87 et réunion des Présidents :

L'AG du CD 87 se tiendra le samedi 1^{er} décembre au Centre Culturel de Couzeix.

La réunion des Présidents se tiendra à la maison des sports à Beaublanc, le dimanche 4 novembre.

6*) Nouveau contrat CDD au poste de secrétaire et employée de ménage pour octobre 2018.

Le poste de secrétaire administratif du Comité sera tenu par Fabien Montastier à compter du 1^{er} octobre 2018 et jusqu'au 30 juin 2019 sur la base de 20 h par semaine.

Le poste de femme de ménage sera tenu par M Claude Pouffary sur la base d'un contrat de 6h30 par semaine, pour la même période.

7*) Préparation du calendrier prévisionnel 2019.

Une réunion se tiendra avec le Comité Bouliste Départemental pour planifier l'occupation du boulodrome, cette réunion aura lieu après l'élaboration du calendrier des Championnats Territoriaux qui sera établie le 24 septembre.

8*) Questions et informations diverses.

L'école de pétanque de Limoges reprendra le 12 septembre.

Championnat des Clubs :

Les fanions revenant aux clubs dont les joueurs ont participé aux championnats de France ont été commandés ainsi que les coupes et trophées qui seront remis aux vainqueurs des CDC. Le nombre de championnats augmente d'année en année, les frais pour récompenser les différents champions et vice-champions dans toutes les catégories devenant conséquents, le CD proposera lors de la prochaine réunion des Présidents de demander aux clubs, 10 € de frais d'inscriptions par équipes engagées dans les différents championnats (excepté pour les équipes engagées en CDC Jeunes).

Championnat de France doublette mixte 2019 :

Le Comité a envoyé près de 120 courriers pour rechercher des sponsors, très peu de réponses pour le moment, quelques unes négatives, d'autres positives. Des rendez-vous ont déjà eu lieu avec des partenaires, d'autres sont prévus. Le Comité va relancer les contacts, mais cette fois en essayant de rencontrer les dirigeants de ces entreprises.

Un courrier va être envoyé aux Présidents des clubs pour solliciter leur aide ainsi que celle des licenciés pour l'organisation de ce championnat, l'effectif minimum de bénévoles est estimé à 100 personnes. Les coupons réponses devront être remis à la réunion des Présidents du 4 novembre.

Le devis de location du pavillon Buxerolles pour y organiser la restauration étant trop élevé, les repas seront pris dans l'enceinte du boulodrome. Seul un parking sera loué pour le stationnement des véhicules des compétiteurs et du public.

Une commission d'organisation va être mise en place, les membres du CD qui y participeront sont : Christian Devaine, Jean Luc Dubreuil, René Prémaud, Patricia Vallat, Jean Marie Juhel, Eric Pradeau, Monique Dupré , Didier Ricou et Claude Marsac.

Divers :

La Fédération a sollicité le CD pour savoir si la Haute Vienne s'inscrirait dans les **championnats de France Provençal doublette et triplete pour 2019**. Après un large débat, le CD confirmera sa participation à ces deux championnats.

Le bureau du CD a validé la publication d'un article dans le supplément du dimanche 1^{er} septembre du Populaire du Centre pour présenter la pétanque, un encart de 2 pages consacré à cette discipline a permis d'annoncer l'organisation du championnat doublette mixte à Limoges en juin 2019.

Le CRC jeunes a été organisé le 1^{er} septembre à Limoges par Claude Marsac. Dans la catégorie Benjamin/Minime, l'équipe de la Boule Arédiennaise, sacrée championne, s'est directement qualifiée pour le **Championnat National des clubs** fin octobre à St Chamond (42). En Cadet/Junior, Bellac s'est imposée et se rendra à Marmande les 29 et 30 septembre pour défendre les couleurs de la Haute-Vienne à l'occasion du championnat régional Nouvelle Aquitaine, en espérant elle aussi se qualifier pour le **C.N.C.** (une prise en charge des frais sera sollicitée auprès de la commission territoriale du Limousin).

Une sélection Individuelle Régionale Jeunes de Nouvelle Aquitaine va réunir les 20 et 21 octobre à Marmande, les joueuses et joueurs ayant réussi les tests lors des différents ateliers qui se sont déroulés pour le Limousin le 9 septembre à Limoges. Pour la Haute-Vienne, nos représentants seront **Marie-Charlotte Carpe, Tristan Baron et Nolan Jean**. Cela permettra aux meilleurs de se qualifier pour une nouvelle sélection interrégionale en vue d'intégrer les équipes de France.

Le Président félicite la Commission Jeunes ainsi que les éducateurs pour les efforts qu'ils consentent pour la promotion de la pétanque auprès des jeunes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23H45.

La prochaine réunion est fixée au **lundi 1^{er} octobre 2018**.

Le Secrétaire de séance : Eric PRADEAU

Le Président : Christian DEVAINE